

Dossier de candidature

Pôle Espoir Cyclisme de Guéret

*Dossier à retourner avant le **lundi 01 mai 2023** à
Pôle Espoir Cyclisme Nouvelle-Aquitaine – Antenne Guéret
– Tremplin Nature –
Rue Paul Louis Grenier
Tél. 06.48.33.35.43*

Je soussigné(e) :

(PHOTO)
OBLIGATOIRE

Responsable légal de :

Souhaite inscrire mon fils, pour la rentrée de septembre 2023 dans le lycée suivant :

Lycée Pierre Bourdan – GUERET

Site internet : www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr/

Lycée Jean Favard – GUERET

Site internet : www.lyceefavard-gueret.fr

Et dans la classe suivante :

A Le

Signature du responsable légal

E L E V E

Nom : Prénom :

Né(e) le : à

Adresse des parents ou du représentant légal :

.....

.....

Téléphone des parents ou du responsable légal

Mail des parents (**Important**) :

Téléphone du coureur :

Mail du coureur :

SITUATION SCOLAIRE

Nom et adresse de l'établissement scolaire fréquenté durant l'année 2022 / 2023 :

.....

.....

Langue vivante 1 :

Joindre les trois derniers bulletins scolaires de l'élève (les deux de l'année en cours et le dernier de l'an passé)

SITUATION SPORTIVE

Club d'origine :

Nom et adresse du Président de club :

.....

Coordonnées de l'entraîneur :

Nombre d'années de pratique sportive en club :

Sports pratiqués :

Nombre d'années de pratique cycliste licenciée :

CATEGORIE 2022 :

Nombre de kilomètres parcourus durant l'année 2022 :

SPECIALITE CYCLISTE :

Joindre une lettre de motivation « **manuscrite** » d'une page (**obligatoire à l'acceptation du dossier**) et la fiche médicale ci-jointe

Joindre le **palmarès sportif** (avec justificatifs si possible), et le carnet d'entraînement des 6 derniers mois

**PROCEDURE D'ENTREE
AU PÔLE CYCLISME GUERET**

Public concerné

Filles et Garçons de catégorie U17, U19 1^{ère} année, de la Fédération Française de Cyclisme.

Niveau scolaire

Le dossier scolaire devra être satisfaisant. Il fera l'objet d'une étude attentive par l'équipe pédagogique de l'établissement demandé.

Le niveau scolaire est le premier point de sélection, un niveau trop juste (Moyenne générale en dessous de 12) ne permettra pas d'accéder à la structure malgré un niveau sportif excellent.

Niveau sportif

Après une première sélection sur dossier, les capacités des candidats seront évaluées lors d'un test technique (VTT ou Cyclo-cross), d'un test technique chronométré (VTT ou Cyclo-cross) et d'un test en côte chronométré (Route).

Suite à ces tests, aura lieu un entretien entre la commission de recrutement et le coureur.

La commission de recrutement rendra, ensuite, sa réponse dans les 10 jours suivant les épreuves.

Calendrier

Journée portes ouvertes : le samedi 11 Mars 2023 à GUERET (Tremplin Nature)

Réunion sur le fonctionnement de la structure et échange avec les familles et athlètes si présents + visite des infrastructures.

Deux horaires dans la journée : 11h ou 15h, selon vos disponibilités.

➔ ***Date commune aux portes ouvertes des lycées Jean Favard et Pierre Bourdan***

Date limite de retour des dossiers : Lundi 01 mai 2023

Test de sélection : Mercredi 17 mai 2023 à GUERET (Tremplin Nature)

Décision de la commission d'admission : 27 Mai 2023

Pré-rentrée : fin août 2023 (à préciser)

Le Pôle est inscrit dans la filière d'accès au haut niveau cyclisme soumis à l'agrément de la commission nationale du sport de haut niveau et réserve ses places prioritairement aux athlètes listés.

O B L I G A T O I R E

Attention, cette fiche doit être remplie par un médecin du sport. Le passage d'examens en plateau technique de CH, certes intéressant, mais parfois coûteux, n'est pas obligatoire.

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FICHE DE CONTROLE MEDICAL En vue d'une pratique sportive intense

NOM : **Prénom :**
Date de naissance : à
Domicile :
.....
Club :
.....
Discipline pratiquée :
.....
CATEGORIE D'AGE :

Antécédents médicaux et chirurgicaux : Vaccinations	
MORPHOLOGIE Appareil locomoteur Trouble de la statique Rachis Membres supérieurs Membres inférieurs	TAILLE : POIDS : % masse grasse :
APPAREIL CARDIOVASCULAIRE Pouls tension artérielle Auscultation ECG Test d'Effort (Ruffier Dickson par ex.)	
APPAREIL RESPIRATOIRE Spirométrie Auscultation pulmonaire Perméabilité nasale	
OBSERVATIONS	

Date :

Signature et Tampon du médecin :

INFORMATIONS DIVERSES

Inscription dans les différents établissements :

L'inscription dans le lycée demandé (Favard ou Bourdan) est à la charge des parents. L'établissement guéretois souhaité devra apparaître en première position dans le choix d'orientation (mois de Mai). Une fois le coureur reçu, le directeur du Pôle Espoir fera la démarche auprès des services de l'éducation nationale de la Creuse afin que celui-ci soit prioritaire pour intégrer le lycée souhaité. L'équipe pédagogique du lycée pouvant s'opposer à cette admission en cas de dossier trop faible.

L'établissement et le cursus souhaités devront apparaître clairement dans le dossier de candidature (cf. page 1).

A noter : **Pour les athlètes féminines**, pour l'année 2023, Tremplin Nature ne peut pas assurer le logement d'un public Mixte (des pistes de réflexion sont en cours pour les années à venir). L'hébergement pour les filles se fera donc au sein des internats des lycées (à l'image de Juliette Verdier qui était en internat au lycée Pierre Bourdan au cours de cette année).

Coût d'une année au Pôle :

L'internat (dîner, nuitée, déjeuner) représente un coût d'environ 3500euros à l'année (Tremplin Nature, siège de l'internat du Pôle, ne facturant que les services consommés). Ces prestations seront à régler directement à l'ordre du Trésors Public (Ville de Guéret). Cette somme approximative ne tient bien sûr pas compte des weekends pour les coureurs qui resteraient sur place.

À ces 3500€ s'ajoutent 15€ par jour de stage (qui ont lieux hors semaines de périodes scolaires) dans la limite de 12 jours de stage cumulés dans l'année.

En fonction de la situation de certains athlètes ils peuvent être « externes », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas logés au sein de Tremplin Nature (Ex : Famille habitant à Guéret, athlètes féminines en internat au lycée). Dans ce cas seulement un coût de formation de 150€/mois (10 mois) est demandé au nom du Comité Nouvelle-Aquitaine.

P.S : les frais d'internat sont à charge des familles pour les athlètes internes dans les lycées.

Règlement :

Comme le stipule le règlement fédéral, un coureur intégrant le Pôle n'aura pas possibilité de muter durant sa première année au sein de la structure.

Seul les coureurs listés Haut-Niveau « Espoir » par la Direction Régional Jeunesse et Sport et « Jeune » par le Ministère Jeunesse et Sports seront considérés comme appartenant au groupe « Pôle Espoir ». Les autres seront considérés comme appartenant au groupe « Centre

Régional d'Entrainement ». La seule différence entre ces 2 statuts (purement administratifs) sera le suivi médical imposé aux coureurs listés et pris en charge par le Pôle Espoir Cyclisme de Guéret. Tous seront considérés comme des coureurs du Pôle Espoir.

Concernant le dossier de candidature, la commission de recrutement se réserve le droit de ne pas étudier un dossier incomplet (absence des 3 derniers bulletins scolaires, de la photo, ou autre.)

Pour chaque dossier complet une réponse écrite sera renvoyée par courriel entre mi-mai et début-juin.